



MEMBRES DE L'ÉQUIPE DE NÉGOCIATION DU MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AU COMITÉ PATRONAL DE NÉGOCIATION DES COLLÈGES

Le Comité patronal de négociation des collèges (CPNC) organise, coordonne et dirige la négociation des matières sectorielles des conventions collectives liant le personnel enseignant, professionnel et de soutien dans le secteur de l'enseignement collégial. Le CPNC est formé de représentants du ministère de l'Enseignement supérieur (MES) et de la Fédération des cégeps.

Le CPNC est à la recherche de négociatrices ou de négociateurs agissant à titre de représentant du ministère de l'Enseignement supérieur (MES), dans le cadre du renouvellement des conventions collectives dans le réseau collégial.

NATURE DU TRAVAIL

Sous l'autorité de la vice-présidence du CPNC, la personne, à titre de représentante du MES, représente le CPNC aux tables de négociation et auprès des fédérations syndicales, dans le cadre de la négociation des conventions collectives ou des comités de travail découlant de cette négociation. À ce titre, elle participe à l'ensemble des travaux de préparation de la négociation, aux séances de négociation et aux travaux de rédaction des conventions collectives, dans le respect des orientations, des mandats et des directives du CPNC.

Dans le cadre de ses fonctions, cette personne doit :

- Préparer par la lecture, la recherche documentaire, l'analyse de données des documents qui sont pertinents à la négociation.
- Réaliser les travaux d'analyse et de recherche qui servent à l'élaboration des orientations, des objectifs et des demandes de mandat, au développement de l'argumentation au soutien des propositions patronales ainsi qu'à l'analyse des demandes syndicales.
- Analyser les besoins, les répertorier par ordre de priorité et y apporter une solution réseau dans un contexte de conciliation des intérêts des deux parties patronales.
- Comprendre les enjeux gouvernementaux, patronaux et syndicaux tout en accordant une importance au contexte social, économique, pédagogique, politique, légal et réglementaire.
- Élaborer, à partir des enjeux et des besoins, la mise en place de stratégies permettant l'atteinte des objectifs fixés par le MES et le CPNC.
- Participer à l'élaboration des stratégies à mettre en œuvre lors de la période de négociation.
- Élaborer les outils méthodologiques nécessaires à la cueillette et au traitement des données.
- Contribuer à ce que le dépôt patronal traduise bien les orientations, les objectifs et les mandats définis par le CPNC et qu'il soit produit dans les délais prescrits.
- Participer à l'élaboration des demandes de mandat de négociation.
- Participer à l'élaboration et la planification, dans les délais prévus pour la négociation, au calendrier des rencontres avec la partie syndicale.
- Assister aux différentes rencontres de négociation.
- Appuyer et soutenir la position défendue par son porte-parole à la table de négociation.
- Participer au développement et au maintien des liens de confiance et de collaboration avec les représentants des fédérations syndicales.

- Contribuer à ce que les discussions avec la partie syndicale soient empreintes d'ouverture et de respect.
- Participer à l'écriture des textes des conventions collectives et s'assurer de la qualité des textes qui sont produits et de leur conformité avec les ententes qui auront été conclues.
- Contribuer, à la suite de la signature de la convention collective, à la rédaction du bilan final des travaux de l'équipe.
- Au terme de la négociation, participer, en collaboration avec l'équipe administrative, de l'élagage et de la conservation des documents papier et électroniques pertinents.
- Participer à la production des bulletins d'information et des rapports de rencontre.
- Contribuer à la mise en place d'un climat d'ouverture, de respect et de collaboration au sein de son équipe de travail.
- Sous la direction du porte-parole, travailler en étroite collaboration avec les autres membres de son équipe.
- S'engager à adhérer pleinement aux objectifs et aux orientations qui seront finalement retenus par le CPNC.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Détenir un diplôme universitaire de premier cycle.
- Détenir au moins cinq ans d'expérience en négociation, en relations du travail ou en gestion des ressources humaines.
- Autre expérience pertinente dans le réseau collégial sera considérée.

PROFIL RECHERCHÉ

- Posséder une bonne connaissance de la législation en droit du travail, des relations du travail et des principes de gestion dans les secteurs public et parapublic, particulièrement dans le réseau collégial.
- Connaître le régime de négociation dans les secteurs public et parapublic, le contexte de la négociation, les modes, stratégies et techniques utilisés en négociation.
- Assurer un leadership de compétences en privilégiant une approche axée sur la collaboration et la concertation.
- Participer à une synergie d'équipe et valoriser hautement le travail d'équipe car la fonction implique un travail en équipe constant.
- Démontrer de l'ouverture et du respect envers les autres ainsi que de la solidarité envers les positions défendues par son porte-parole et envers les orientations, les mandats et les directives du MES, de la Fédération des cégeps et du CPNC.
- Savoir à la fois partager son expérience et son expertise avec les autres membres de son équipe et être aussi à l'écoute et profiter de celles des autres.
- Démontrer de très bonnes capacités relationnelles et de communication.
- Posséder de très bonnes capacités d'organisation et d'adaptation.
- Faire preuve de proactivité et avoir de bonnes capacités d'anticipation.
- Démontrer une très bonne tolérance à travailler sous pression avec des échéanciers serrés, dans un contexte parfois difficile qui requiert une très grande disponibilité, à l'extérieur des heures normales de travail, en fonction des besoins de la négociation.

- Posséder une excellente capacité d'analyse et de synthèse et un très bon jugement.
- Démontrer de très bonnes capacités rédactionnelles (rédaction des mandats, de textes de convention collective, de rapports d'analyse, etc.).
- Posséder de bonnes habiletés stratégiques et un sens politique.
- Faire preuve de créativité et d'innovation.
- Être en mesure de mettre à profit ses expériences dans une perspective nationale (connaissance et vision).
- Participer activement aux travaux de la table et être en mesure d'assumer certains dossiers spécifiques qui pourraient lui être confiés.
- Faire montre de solidarité et savoir appuyer et soutenir la position défendue par son porte-parole à la table de négociation.

Même si elles ne répondent pas à l'entièreté des critères, nous encourageons les personnes possédant un parcours diversifié à postuler.

CARACTÉRISTIQUES DU POSTE

- Salaire annuel entre 96 482 \$ et 128 642 \$, selon la scolarité et l'expérience.
- Participation au régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE).
- Assurance-vie, assurance-traitement et assurance-maladie compensées par une prime de 6,5 % du traitement annuel.
- 13 jours fériés et 30 jours de vacances après un an.
- Poste situé à Montréal avec accès facile en transport en commun.
- Poste temps plein (35 heures).
- Travail en mode hybride combinant télétravail et présentiel, à nos bureaux situés au 1410, rue Stanley, Montréal.

AUTRES INFORMATIONS

- Pour une candidature issue du réseau collégial, le prêt de services est envisageable.
- Entrée en fonction dès que possible.

Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leur curriculum vitae d'ici le 11 septembre 2026, à 17 h, au courriel suivant : cpnc@mes.gouv.qc.ca.

Veuillez noter que seules les personnes dont la candidature sera retenue seront jointes par le CPNC.